



COMMUNIQUE CONJOINT

9^{ème} Réunion de la Commission Tripartite sur le Rapatriement Volontaire des Réfugiés Congolais vivant en République de Zambie Tenue à Kolwezi en République Démocratique du Congo, du 10 au 12 mars 2026

Sur invitation du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, il s'est tenu à Kolwezi, Province du Lualaba, du 10 au 12 mars 2026, la 9^{ème} réunion de la Commission Tripartite RDC – ZAMBIE – HCR pour évaluer la situation des réfugiés congolais vivant en République de Zambie.

Cette rencontre fait suite aux résolutions de la 14^{ème} Session de la Commission Permanente Mixte sur la Défense et la Sécurité, entre la République Démocratique du Congo et la République de Zambie, organisée à Lubumbashi, du 12 au 16 janvier 2026.

Les délégations ont respectivement été conduites par :

M. SHABANI LUKOO BIHANGO Jacquemain, Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, pour la République Démocratique du Congo ;

Honorable Jacob Jack MWIIMBU, MP, SC, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Intérieure, pour la République de Zambie ;

Dr Pierre ATCHOM, Représentant a.i du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République Démocratique du Congo, pour le HCR.

Dans son allocution, le chef de la délégation de la République Démocratique du Congo a salué l'excellence des relations entre les deux Gouvernements empreinte de fraternité entre les deux peuples.

Il a, en outre, remercié le Gouvernement zambien et son peuple pour leur hospitalité en faveur des réfugiés congolais ayant trouvé asile sur le territoire zambien.



REPUBLIQUE DE ZAMBIE

Les remerciements ont également été adressés au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés pour la protection, l'assistance et la recherche des solutions durables.

Il a, par ailleurs, réaffirmé la ferme volonté du Gouvernement d'accueillir de manière durable ses ressortissants ayant manifesté le désir de retourner au pays.

S'agissant de la présence des réfugiés zambiens de la secte Lumpa, il a souhaité la constitution d'un groupe de travail pour leur identification et leur enregistrement afin de trouver des solutions appropriées.

Le chef de la délégation de la République de Zambie a, quant à lui, exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République Démocratique du Congo pour l'invitation adressée à son Gouvernement et pour l'accueil chaleureux ainsi que les facilités réservées à sa délégation.

Le chef de la délégation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés a réaffirmé l'engagement du HCR à soutenir les deux Gouvernements dans la mise en œuvre des solutions durables, notamment le rapatriement volontaire et la réintégration des rapatriés congolais en RDC.

Prenant acte du rapport du Groupe de Travail Technique et réitérant les engagements souscrits dans l'Accord Tripartite du 28 novembre 2006 et ses modalités pratiques du 27 avril 2007 relatifs au rapatriement volontaire des réfugiés congolais vivant en République de Zambie, la Commission Tripartite a décidé ce qui suit :

1. *Reprendre l'opération du rapatriement volontaire des réfugiés congolais vivant en Zambie ;*
2. *Renforcer la collecte des intentions de retour des réfugiés congolais vivant en Zambie,*
3. *Organiser une mission des autorités de la République Démocratique du Congo dans les sites et autres zones d'installation pour la scnsibilisation sur le rapatriement des réfugiés congolais vivant en Zambie ;*
4. *Soutenir les efforts de mobilisation des fonds en faveur du rapatriement volontaire des réfugiés congolais vivant en Zambie et de leur réintégration en RDC ;*







REPUBLIQUE DE ZAMBIE

5. *Organiser régulièrement, soit en présentiel, soit en ligne, les réunions du Groupe de Travail Technique afin d'assurer une consultation continue, une coordination efficace et un suivi rapide de la mise en œuvre des décisions convenues pour rendre les opérations de rapatriement plus fluides ;*
6. *Mettre en place un groupe spécifique de travail sur la situation des réfugiés zambiens issus de la secte Lumpa.*

La Commission Tripartite a exprimé sa satisfaction pour le bon déroulement des travaux et a convenu de tenir la prochaine réunion en Zambie, à une date qui sera fixée et communiquée par voie diplomatique.

Fait à Kolwezi, le 12 mars 2026

Pour le Gouvernement de la République
Démocratique du Congo

M. SHABANI LUKOO BIHANGO Jacquemain
Vice-Premier Ministre, ministre de l'Intérieur,
Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières

Pour le Gouvernement de la République de
Zambie

Honorable Jacob Jack MWIMBU
Ministre de l'Intérieure et de la Sécurité
Intérieure

Pour le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)

Dr Pierre ATCHOM

Représentant a.i du HCR en République Démocratique du Congo